



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Corée du Sud

Question écrite n° 7469

Texte de la question

Depuis le 15 septembre dernier un manuscrit coreen appartenant a la Bibliotheque nationale se trouve a Seoul, « remis » par le President de la Republique a son homologue coreen. M. Jean-Louis Debre demande a M. le Premier ministre quel est actuellement le statut juridique de ce document. Il lui rappelle qu'il fait partie integrante du patrimoine national, constitutionnellement inalienable. Par ailleurs, il lui precise que ce manuscrit fait partie d'une collection avec 296 autres manuscrits. Le Gouvernement francais va-t-il accepter de remettre a la Coree ces 296 autres manuscrits ?

Texte de la réponse

La remise par le President de la Republique d'un manuscrit coreen au president Kim Young Sam lors de sa visite d'Etat en Coree s'inscrit dans le cadre d'un projet d'echange, sous forme de pret, entre des fonds conservees a la Bibliotheque nationale et des ouvrages des collections coreennes presentant un interet au moins equivalent pour notre recherche. La mise en oeuvre complete de cet accord fait l'objet de conversations avec la partie coreenne et est subordonnee aux conclusions des experts, tant francais que coreens, designes a cet effet ; aucune nouvelle operation n'interviendra avant que n'ait ete rendu leur avis. Cette procedure exceptionnelle ne constitue pas une restitution et n'implique aucun abandon, aucun dessaisissement juridique, ni aucune infraction au principe d'inalienabilite des collections nationales. Elle vise a l'enrichissement mutuel des collections dans l'interet des chercheurs des deux pays. Les collections francaises se sont constituees a partir d'un patrimoine commun a l'humanite, que notre pays a, plus que tout autre, contribue a sauvegarder, a mettre en valeur et faire connaitre ; le Gouvernement francais s'opposera avec la plus grande fermete a toute demande de restitution et n'entend naturellement pas utiliser le patrimoine comme monnaie d'echange a des fins diplomatiques ou commerciales.

Données clés

Auteur : [M. Debré Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7469

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3729

Réponse publiée le : 7 mars 1994, page 1100